

## NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2024 FORET

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

### Budget FORET : approbation du Budget Primitif 2024 le 09/04/2024

Le budget FORET est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes prévues pour la forêt Noire et pour la forêt du Chatelard.

Globalement, le budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	113 228.22 €	113 228.22 €
INVESTISSEMENT	14 811.07 €	14 811.07 €
<b>TOTAL</b>	<b>128 039.29 €</b>	<b>128 039.29 €</b>

Le budget FORET, voté par chapitre, intègre les résultats du compte administratif 2023 = **78 728.22 €** :

- Résultat de clôture de fonctionnement = 81 139.29 €
- Résultat de clôture d'investissement = - 2 411.07 €

### Section de fonctionnement

Chapitre / Dépenses	Budget 2024
011 – Charges à caractère général	113 178,22 €
<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépenses récurrentes d'entretien sylvicoles des forêts : <i>honoraires ONF pour assistance et montage dossier "France 2030" pour plantations/dégagements 2024/2028 pour renouvellement forestier</i></li><li>• Affouage (<i>dernière année en 2024</i>)</li></ul>	
65 -Autres charges de gestion courante	50,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>113 228,22 €</b>

Chapitre / Recettes	Budget 2024
001 – Résultat de fonctionnement reporté	78 728,22 €
70 - Produits des services et ventes directes	34 500,00 €
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ventes de bois façonnés et bois sur pied, et cette année une vente de bois issus des travaux de sécurisation de la route de la forêt Noire organisés par l'ONF</li><li>• Subventions de l'intercommunalité pour les travaux sylvicoles</li><li>• Redevance affouage.</li></ul>	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>113 228,22 €</b>

## Section Investissement

<b>Chapitre / Dépenses</b>	<b>Budget 2024</b>
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 411,07 €
21 – Immobilisations corporelles <ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux sylvicoles parcelles 25 et 31</li></ul>	12 400.00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>14 811,07 €</b>

<b>Chapitre / Recettes</b>	<b>Budget 2024</b>
10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 411,07 €
13 – Subventions d'investissement <ul style="list-style-type: none"><li>• HBA, Région / travaux sylvicoles 2023</li><li>• Région : solde plan de relance</li></ul>	12 400.00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>14 811,07 €</b>